

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 novembre à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 06/11/2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, GRIMAL Alexandre, SCHMIDT Franck.

Avaient donné pouvoir : DE CARVALHO Albertine à ROQUES Patrick, AUTECHAUD Eric à LINARES François, TOUILE EL HARROUFF Sofia à PATEY Stéphanie.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre :
Abstention :

**OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2025-109 – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE DES
POUTRES ET DE LA SALLE JANE DIEULAFOY**

Dans l'attente de la finalisation du règlement intérieur des différents espaces de la Maison de la Culture Convivencia, et notamment les règles de prêt de la salle Jane DIEULAFOY et la salle des Poutres, la commune a été sollicitée par

- L'association de théâtre du Fard pour la salle Dieulafoy
- L'association de théâtre du Foyer Rural pour la salle Dieulafoy
- L'association du Don du sang de Saint-Jory pour la salle des poutres

Étant entendu que le prêt de la salle Jane DIEULAFOY à des associations de théâtre pour favoriser l'apprentissage des élèves dans les meilleures conditions,

Étant entendu que le prêt de la salle des Poutres sera possible pour les associations d'intérêt public,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE les termes des trois conventions, telles qu'annexées au dossier ;

AUTORISE le Maire à les signer.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 18 NOV. 2025


Le Maire, Victor DENOUVION




Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS